Règlement du Tournoi

National du Mâconnais

Samedi 27 avril 2024

Centre Omnisport de Mâcon, 389 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 71000 Mâcon

Article 1 : Date et modalités

Le Club de Mâcon Tennis de Table organise le samedi 27 avril 2024 un tournoi national B ouvert à tous les joueuses et joueurs licenciés à la FFTT, intitulé Tournoi National du Mâconnais.

Le numéro d'homologation du tournoi est le :

Les joueuses et les joueurs voulant participer au tournoi doivent être licenciés à la date du tournoi et être en conformité par rapport au certificat médical (présentation obligatoire d'un justificatif de licenciation conformément à l'article II.606 des règlements administratifs, et éventuellement d'un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition » si la mention « sans pratique sportive » est indiquée sur la licence).

Article 2 : Matériel

Le tournoi se déroulera au Centre Omnisport de Mâcon : 389 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 71000 Mâcon.

30 tables seront installées pour la compétition.

Article 3 : Tableaux

Les tableaux suivants seront proposés :

Tableaux		Prix d'inscription	Heure de début
A	Toutes séries mixte	8 €	12h45
B	Toutes séries Dames	8 €	16h15
C	Handicap	8 €	14h55
D	Série 1100 à 1899 points	8 €	11h30
E	Série 800 à 1699 points	8 €	10h15
F	Série 800 à 1399 points	8 €	9h
G	Série 500 à 1199 points	8 €	11h30
H	Séries 500 à 999 points	8 €	14h15
I	Série 500 à 799 points	8 €	10h15
J	Série 500 à 599 points	8 €	9h

Les points pris en compte sont ceux du dernier classement national officiel.

MACON
TENNIS DE TABLE

Article 4 : Limitation

Chaque participant pourra s'inscrire au maximum dans 3 tableaux de simple.

Article 5 : Participation des jeunes

Les jeunes joueuses et joueurs, de benjamins à juniors, peuvent participer, sans aucun surclassement, au Tournoi National du Mâconnais (conformément à l'article 9.4 du règlement médical fédéral).

Les poussins ne peuvent pas participer au tournoi.

Article 6 : Déroulement sportif

La tenue sportive, ainsi que les chaussures de sport, sont de rigueur.

Le tournoi est régi par les règlements de la FFTT et se déroulera sans interruption.

Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches.

Tous les tableaux se dérouleront de la façon suivante :

- Mise en poules de 3 joueurs
- Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant et placés dans un tableau à élimination directe.

<u>Particularités du tableau C Handicap :</u>

- Tableau à élimination directe (32 joueurs maximum)
- +2 points de handicap par tranche de 100 points de classement
- 22 points maximum au départ de la partie
- 1 manche unique de 41 points (1 point d'écart à la fin)

Article 7 : Dispositions exceptionnelles

Les tableaux comprenant moins de 8 inscriptions pourront être annulés (sauf pour le tableau A, 16 joueurs au minimum).

Les participants pourront alors s'engager dans un autre tableau (si possible), soit être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau.

Dans un tableau où le nombre d'inscrits est supérieur à 32, le Juge-Arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un seul joueur par poule, et ce afin d'éviter de terminer à une heure trop tardive.

Le nombre d'inscriptions est limité à 48 participants par tableau, sauf le tableau C Handicap qui est à 32 joueurs.

MACON
TENNIS DE TABLE

Article 8 : Arbitrage et Juge-Arbitrage

L'arbitrage sera assuré et organisé par les participants pour les tableaux.

Le Juge-Arbitre du tournoi sera André SEGUIN, ses décisions seront sans appel. Ses adjoints seront François CLEMENCET et Denis VERNICHON.

Article 9 : Dotation

Les 4 meilleurs de chaque tableau seront récompensés en lot, ou en chèque ou en bon d'achat suivant le tableau ci-dessous :

		VAINQUEUR		FINALISTE		1/2 FINALISTE	
TABLEAUX	POINTS	RECOMPENSES					
A	Toutes séries mixte	COUPE	400 €	COUPE	200 €	FLIP5	FLIP5
B	Toutes séries dames	COUPE	150 €	COUPE	75 €	40 €	40 €
C	Handicap	COUPE	180 €		90 €	TUNE 130NC TWS	TUNE 130NC TWS
D	Série 1100 à 1899	COUPE	120 €	COUPE	60 €	FLIP4	FLIP4
E	Série 800 à 1699	COUPE	90 €	COUPE	45 €	30 €	30 €
F	Série 800 à 1399	COUPE	70 €	COUPE	35 €	GO2+	GO2+
G	Série 500 à 1199	COUPE	50 €	COUPE	30 €	GO2+	GO2+
H	Série 500 à 999	COUPE	GO2+	COUPE	GO2+	15 €	15 €
I	Série 500 à 799	COUPE	GO2+	COUPE	GO2+	10 €	10 €
J	Série 500 à 599	COUPE	GO2+	COUPE	GO2+	10 €	10 €

Les organisateurs se réservent le droit de diminuer les récompenses en cas de nombre de participants insuffisants quel que soit le tableau.

Article 10 : Pointage et forfait

Le pointage des joueuses et des joueurs se fera 1h avant l'heure officielle de début des tableaux, sauf pour les premiers tableaux du jour (dans ce cas, 30 minutes avant).

Les forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 10 minutes après le 1er appel du joueur au micro, mais un deuxième appel sera effectué dans tous les cas.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Toutes inscriptions non excusées 48h avant la date du tournoi seront considérées comme dues.

Article 11 : Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 26 avril 2024 au siège du Club de Mâcon Tennis de Table, Complexe Sportif des Saugeraies, 195 Allée René Cassin, 71000 Mâcon.

Article 12 : Balles

Les balles homologuées ITTF seront fournies par l'organisateur. Elles seront de couleur blanche.

Article 13 : Responsabilités

Le Club de Mâcon Tennis de Table décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol pouvant se produire dans ou en dehors des installations sportives utilisées. L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, arbitres et organisateurs.

Article 14 : Buvette

Une buvette très complète (sandwichs, hot-dogs, boissons, café …) sera à la disposition des joueurs et des spectateurs tout au long de la journée.

Article 15 : Résultats

Le tournoi sera géré avec le logiciel fédéral SPID-Déconnecté. Les résultats individuels seront pris en compte pour l'établissement des classements.

Article 16 : Engagements

Les inscriptions exclusivement via la page dédiée au tournoi sur le site macontennisdetable.fr seront prises en compte au fur et à mesure de leurs arrivées. Le paiement en ligne validera le processus d'inscription (un mail confirmera l'inscription). Un tableau des inscrits actualisé régulièrement sera disponible en consultation sur le site macontennisdetable.fr

La date de clôture des inscriptions est fixée au jeudi 25 avril à 12h.

Pour toute information complémentaire, vous avez la possibilité de contacter les organisateurs par mail sur macontt71@gmail.com, sur le site macontennisdetable.fr ou au 06 89 77 27 23 (Pascal BALDAN).

Article 17 : Accord

La participation au Tournoi National du Mâconnais entraine automatiquement l'acceptation du présent règlement.